



OLYMPIADES 2018

Règlement ÉPREUVE : TENNIS

organisée par : Tennis Club de Fronton

Article 1 : Horaire

L'épreuve se déroule le **samedi 25 août** 2018 à partir de : 9h00

à (lieu de l'épreuve) : Tennis Club de Fronton

Article 2 : Règlement de l'épreuve

L'épreuve consiste en 4 petits jeux :

- Parcours chronométré en faisant rebondir la balle sur la raquette.
- Épreuve de précision
- Échanges à la volée avec balle en mousse
- Échanges en fond de court

Le port de chaussure de tennis est obligatoire. Les balles sont fournies. Des raquettes peuvent être prêtées.

Article 3 : Composition d'une équipe

- 1 homme
- 1 femme
- 2 jeunes entre 11 et 17 ans inclus

Chaque petit jeu se fait à 2 personnes.

Article 4 : Comptage des points

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**. Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 70 points pour le 1^{er}, 65 points pour le second, 60 points pour le 3^e, etc. jusqu'au dernier (14^e) : 5 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.